

Division du premier degré

Fiche profil de poste : **Professeure/professeur des écoles bilingues français-allemand**
Mise en œuvre du dispositif « Ambition LangueS »

Circonscription : Strasbourg 7+ International

Localisation : École élémentaire Jacques Sturm 13 rue d'Upsal 67000 STRASBOURG

1. Définition du poste et des missions :

La professeure / le professeur exerçant au sein du dispositif inspiré du modèle d'immersion réciproque :

- est en charge de la partie allemande ainsi que de la partie française des enseignements ;
- contribue activement à la mise en œuvre d'une pédagogie favorisant la continuité des apprentissages entre les deux langues, en créant des ponts linguistiques et en développant des activités métalinguistiques pour sensibiliser les élèves au fonctionnement des langues ;
- promeut le plurilinguisme en prenant en compte les répertoires linguistiques variés des élèves dans son enseignement ;
- travaille en étroite collaboration avec les membres de l'équipe pédagogique bilingue – monolingue ;
- est convaincu(e) de la nécessité de personnaliser les parcours d'apprentissage des élèves ;
- démontre les savoir-être suivants : capacité à communiquer, ouverture d'esprit, faculté d'adaptation, tolérance, souplesse et engagement afin de découvrir et d'intégrer une culture professionnelle différente et innovante.

Contexte de l'école :

Ecole urbaine de 425 élèves comprenant 18 classes, une UPE2A et une ULIS, dont actuellement 12 classes monolingues et 6 classes bilingues.

L'école élémentaire Jacques Sturm de Strasbourg proposera un dispositif bilingue inspiré du modèle d'immersion réciproque, favorisant un apprentissage équilibré du français et de l'allemand sur un modèle « 1 maître / 2 langues ».

Il permet d'établir des ponts entre les deux langues de scolarisation et les langues présentes dans la classe et d'approfondir les connaissances en agissant en complémentarité. Ce projet s'inscrit dans une dynamique éducative ouverte au plurilinguisme.

Un des objectifs majeurs du dispositif est d'enrichir et de renforcer l'apprentissage des langues et en langue, aussi bien dans les classes monolingues que bilingues

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

Missions principales :

- contribuer au fonctionnement de l'école et au travail en équipe ;
- participer aux différentes instances de concertation de l'école incluant le travail inter degré ;
- entretenir des relations de qualité avec les familles et les partenaires de l'école dans un esprit de coéducation ;

- concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux en contexte d'enseignement bilingue et plurilingue ;
- transmettre des connaissances disciplinaires adaptées à la diversité des élèves ;
- concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves à la fois dans les disciplines en français et en allemand ;
- faire acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoir-faire ;
- développer des approches favorisant la comparaison entre les langues (activités métalinguistiques) pour renforcer les compétences linguistiques des élèves.

Compétences requises :

- maîtrise de l'allemand (niveau C1 minimum) et de sa didactique, y compris dans le cadre des enseignements disciplinaires en langue ;
- expérience professionnelle (pédagogique et didactique) de l'enseignement à l'école primaire, en contexte bilingue / plurilingue ;
- connaissances dans le domaine de l'enseignement bilingue et du plurilinguisme.

Exigences liées au poste :

- esprit d'initiative, créativité et engagement dans des projets spécifiques favorisant la continuité des apprentissages entre le français et l'allemand ;
- organisation des temps indispensables et réguliers de concertation dans le cadre des projets spécifiques mis en place au sein de l'école ;
- s'engager dans des partenariats.

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi

- Entretien auprès d'une commission composée d'au moins l'Inspecteur de la circonscription
- La professeure / le professeur recruté(e) bénéficiera d'une formation et d'un accompagnement en lien avec les spécificités du dispositif
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - ISAE
 - Indemnité spécifique bilingue (versée une fois par an par le GIPFCIP Alsace)

Contacts :

Inspection de l'Éducation nationale de
STRASBOURG 7+ International
65, avenue de la Forêt Noire
67083 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 45 92 84

[ien.strasbourg-7-
international@ac-strasbourg.fr](mailto:ien.strasbourg-7-international@ac-strasbourg.fr)

École élémentaire Jacques Sturm
13 rue d'Upsal
67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 21 24 99

ce.0672112G@ac-strasbourg.fr